



Comment bien choisir un logiciel de comptabilité pour son association ?

(Septembre 2021)

Les outils comptables en ligne sont nombreux et variés. Certains sont très complets mais tout aussi complexes à utiliser. D'autres sont plus simples mais disposent de fonctionnalités moins approfondies.

Pourquoi privilégier un logiciel de comptabilité en ligne ?

Il est possible d'opter pour une solution de comptabilité en ligne (sur internet). Cette solution présente de nombreux avantages :

> **Le partage et la collaboration entre bénévoles : sécurité !**

En ayant des accès à la comptabilité pour plusieurs personnes, vous éviterez ainsi que celle-ci soit isolée chez le ou la trésorier(ère) sans aucun regard extérieur.

> **Le passage d'une équipe à l'autre : stabilité et sérieux (face aux financeurs) !**

Pas de réinstallation du logiciel sur de nouveaux ordinateurs lors du changement d'équipe, seulement des mises à jour de codes d'accès personnels.

> **Sécurisez les sauvegardes**

Pas de perte des données si l'ordinateur est sinistré : virus, casse, vol, incendie, ... donc pas de risque de perdre des informations essentielles pour l'association.

Utiliser ce type d'outil est un vrai atout dans la structuration et la professionnalisation de l'association.

Les principaux critères à analyser pour bien le choisir

1 - **Quelle comptabilité pour mon association ?**

Il existe deux méthodes pour réaliser la comptabilité de son association : **la comptabilité de trésorerie** et **la comptabilité d'engagement**.

De ce choix va dépendre **l'outil comptable utilisé**, d'un logiciel de comptabilité simple pour la comptabilité de trésorerie à des logiciels plus complexes et adaptés pour la comptabilité d'engagement.

2 - **La simplicité**

Choisissez un outil en adéquation avec les compétences internes dans votre association. Même si vous avez la chance d'avoir un bénévole spécialisé en comptabilité, il faut penser à sa succession. Le jour où il quittera ses fonctions, l'association perdra le bénévole et le logiciel dont il était le seul à maîtriser !

Un outil simple facilitera le passage d'un bénévole à l'autre.

3 - Les fonctionnalités

Vérifiez que les fonctionnalités proposées ne sont ni trop restreintes, ni trop nombreuses. Les fonctionnalités indispensables sont les suivantes :

- Journal des écritures,
- Compte de résultat (au format Cerfa pour les demandes de subvention),
- Bilan comptable simplifié,
- Comptabilité par projet (comptabilité analytique),
- Suivi bancaire,
- Respect du plan comptable associatif mis à jour au 1^{er} janvier 2020.

4 - Le prix

Du tout gratuit aux solutions d'entreprises plus complètes et coûteuses, vous avez le choix. Pour environ 60 à 80€/an, vous disposez de solutions de qualité.

5 - L'assistance

Un logiciel adapté à vos besoins est important. Mais il nous apparaît indispensable de disposer également d'une **assistance, non pas seulement sur les fonctionnalités du logiciel, mais plus largement sur la comptabilité associative**. Le (la) trésorier(ère) doit pouvoir bénéficier d'un référent "humain" sur lequel s'appuyer en cas de besoin comptable lié au fonctionnement quotidien de la structure. Le « tout numérique » a ses limites.

6 - La formation

Disposez d'une formation à l'outil pour faciliter la prise en main et sécurisez le paramétrage initial.

L'idéal ?!

Pour une association ne disposant pas de salarié pérenne formé à la comptabilité :

- un logiciel en ligne,
- simple d'utilisation pour des néophytes facilitant le turn-over des bénévoles,
- proposant une assistance,
- permettant à la fois de faire une comptabilité de trésorerie et une comptabilité d'engagement simplifiée,
- générant les documents nécessaires à votre association.

Quelques astuces et conseils pour passer sa comptabilité en ligne

> Renseignez-vous sur les logiciels existants auprès de plusieurs personnes

Un logiciel peut convenir à une association, mais pas à une autre.

Un spécialiste en comptabilité n'aura certainement pas les mêmes attentes qu'un débutant. Votre référent PANA, votre Fédération, votre CRIB, etc. pourront certainement vous guider.

> Essayez le logiciel

Quelques jours d'essais vous confirmeront son adéquation avec vos besoins.

> Débutez son utilisation sur un exercice complet

Une fois le logiciel choisi, il est préférable de débiter son utilisation sur un exercice comptable complet (ne pas faire 6 mois sur un outil et 6 mois sur l'autre).

> Débutez avec du retard reste possible

Si votre exercice comptable commence en janvier et que vous débutez vos saisies en mars, cela vous obligera à rattraper le retard des deux premiers mois, mais ce n'est pas impossible.

> Faites-vous accompagner par l'éditeur de votre nouveau logiciel sur son paramétrage initial

Et ainsi vous ne débutez pas votre comptabilité sur des bases erronées qu'il vous sera difficile de corriger et justifier à l'avenir. D'où l'importance d'un accompagnement dans la solution que vous adoptez !

BasiCompta® - AWA Solutions pour le Crédit Mutuel

➤ Pour aller plus loin :

- [La comptabilité des associations](#)
- [Utilisation d'un logiciel comptable](#)